

Large comité pour l'avenir du Musée des Beaux-Arts de Berne

Berne, le 20 janvier 2026 – Le Grand Conseil a dit oui à une très large majorité, tous partis confondus, au projet d'assainissement « Avenir du Musée des Beaux-Arts de Berne ». Le canton et des privés portent ce projet ensemble. La participation privée de plus de 50 millions de francs est à saluer. L'assainissement assure l'avenir du Musée des Beaux-Arts pour des décennies et renforce le canton de Berne sur les plans culturel, économique et social. Le référendum est une attaque. Ceux qui font obstruction aujourd'hui mettent en péril une institution culturelle d'importance nationale et une partie de l'identité bernoise.

Des députés de tous les partis ont fondé aujourd'hui le comité « Oui au Musée des Beaux-Arts de Berne ». Ce comité sera ouvert aux représentant-e-s de la politique, de l'économie, de la culture et de la société et mènera une campagne engagée en vue de la votation.

Un « oui » au projet renforce le canton de Berne sur les plans culturel, économique et social. Le nouveau Musée des Beaux-Arts de Berne est un lieu ouvert à l'art, aux rencontres et à la formation. Il doit être accessible à tou-te-s, y compris aux personnes en situation de handicap qui ne peuvent aujourd'hui le visiter sans restriction.

Une décision claire – un blocage inutile

Le Conseil-exécutif et le Grand Conseil soutiennent clairement le projet de rénovation « Avenir du Musée des Beaux-Arts de Berne ». En septembre 2025, le Grand Conseil a approuvé la contribution cantonale à une large majorité, tous partis confondus. Le projet d'assainissement convainc en particulier grâce à un excellent rapport qualité-prix. Plus de 50 millions de francs sont amenés par des donateurs privés, ce qui est à saluer.

L'ordonnance cantonale sur l'encouragement des activités culturelles (OEAC) oblige le canton à soutenir cinq institutions d'importance nationale : le Musée des Beaux-Arts de Berne, le Centre Paul Klee, le musée en plein air de Ballenberg, le Musée alpin suisse et la Bourse suisse des artistes de Thoun. Le référendum remet en question ce mandat légal et constituerait un dangereux précédent pour toutes les institutions culturelles d'importance nationale du canton de Berne.

Besoin urgent de rénovation et d'investissement

Le Musée des Beaux-Arts (bâtiment Stettler) de 1879 et en particulier l'extension (bâtiment Atelier 5) de 1983 sont en mauvais état. L'extension a déjà dû être sécurisée d'urgence : des croix en acier renforcent les murs et le toit en verre est recouvert de bâches en plastique. Les œuvres prêtées ne peuvent être exposées que de manière limitée et un plan d'évacuation est prêt en cas de fortes pluies. C'est une situation indigne pour un musée qui abrite non seulement une collection de renommée internationale comprenant 74'000 œuvres dignes d'être protégées, mais qui est également le berceau de la création artistique bernoise des derniers siècles avec des œuvres d'Albert Anker, Ferdinand Hodler, Adolf Wölfli, Paul Klee, Meret Oppenheim, Markus Raetz et Franz Gertsch.

Contribution cantonale clairement limitée, fort engagement privé

Plus du tiers des coûts totaux du projet de rénovation est financé par des fonds privés – une nouveauté pour Berne. Cet engagement privé est mis en danger par le référendum. En outre, la contribution cantonale est définie comme un engagement maximal – le risque de dépassement de crédit est entièrement supporté par la fondation du Musée des Beaux-Arts de Berne.

La ville de Berne participe également de manière substantielle au projet : elle met le bâtiment à la Hodlerstrasse 6 gratuitement à disposition, renonce à un droit de superficie pour une période de 80 ans et investit des millions dans l'infrastructure de transport aux environs du musée ainsi que dans

la valorisation de la Hodlerstrasse. Ainsi, la ville fournit un effort plus conséquent que le minimum légal – et donne un signal clair pour la culture, la responsabilité et la collaboration.

Un refus mettrait en danger les apports privés

En cas de refus, les moyens privés alloués à la rénovation disparaîtraient, car ils sont liés au projet actuel. L'assainissement du musée est urgent. Dès 2031, l'annexe devra être fermée pour des raisons statiques. En raison du vieillissement des installations, le bâtiment principal, vieux de près de 150 ans, est également menacé de fermeture. Le Musée des Beaux-Arts de Berne court le risque de perdre son statut d'institution établie.

Accessibilité et durabilité

Le projet de rénovation modernise le fonctionnement du musée afin qu'il réponde aux normes actuelles en matière d'accessibilité, de conservation des œuvres d'art et de médiation culturelle, tout en remédiant à des défauts techniques importants (stabilité et sécurité sismique, voies d'évacuation, livraison et logistique des œuvres d'art, éclairage, installations techniques et climatisation). Le projet mise sur la construction à faible consommation d'énergie et sur la préservation des ressources. La consommation d'énergie va diminuer de manière significative, ce qui permettra de réaliser des économies et de renforcer la protection du climat.

Un atout pour Berne, pôle économique et touristique

Le projet de rénovation renforce l'attractivité économique et touristique de Berne. Le nouveau musée sera nettement plus attractif pour les visiteurs et renforcera ainsi l'attrait culturel de Berne par rapport à Zurich, Bâle et Lausanne. Les PME bernoises bénéficieront tout particulièrement de cet investissement, que ce soit dans le domaine de la construction et de l'artisanat ou dans celui de la gastronomie et de l'hôtellerie.

150 ans du Musée des Beaux-Arts de Berne : poursuivre l'œuvre d'Albert Anker

Il y a 150 ans, Albert Anker s'est engagé au Grand Conseil pour la création du Musée des Beaux-Arts. En 1875, la fondation pour la création du Musée des Beaux-Arts était créée et le musée ouvrait ses portes en 1879. 150 ans plus tard, Berne est à nouveau confrontée à une décision historique : le projet « Avenir du Musée des Beaux-Arts de Berne » perpétue l'héritage d'Albert Anker – il préserve, rénove et ouvre le musée aux générations futures.

Pour toute question des médias : info@musee-arts-oui.ch